

LES BANQUES ET LE DISPOSITIF PRÉVENTIF ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX

ANALYSE DE SA MISE EN ŒUVRE AU CAMEROUN ET EN FRANCE

La préservation de la bonne santé du secteur bancaire a toujours été au cœur des préoccupations de la profession bancaire mondiale. La lutte contre le blanchiment des capitaux constitue un moyen pour les banquiers de préserver cette santé. En effet, les banques camerounaises et françaises bien qu'assujetties à la lutte contre le blanchiment des capitaux, ont plus d'un intérêt à mettre en œuvre le dispositif préventif anti-blanchiment. D'une part, au niveau organisationnel, les banques camerounaises et françaises se sont dotées d'un service anti-blanchiment et de dispositifs informatiques qui veillent à stopper leur utilisation à des fins de blanchiment de capitaux. Au plan fonctionnel, les obligations de vigilance imposées aux banques au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux rejoignent et renforcent les règles bancaires déjà instaurées en vue d'une saine pratique des activités bancaires. Le présent ouvrage est un travail de recherche de référence pour les praticiens de la finance, les institutions monétaires en France comme au Cameroun, voire au sein de la Communauté Economique Monétaire et Financière d'Afrique Centrale (CEMAC).



Laure Nathalie TSOBNGNI DJOUMETIO est docteur en droit des affaires. Elle est titulaire d'un DEA en Droit Communautaire et comparé CEMAC sur la prévention du blanchiment des capitaux en zone CEMAC. Elle a été chargée d'enseignements à l'École Supérieure de Gestion au Cameroun. Elle a été en stage au service conformité TRACFIN et au service de Lutte contre la Fraude au sein du groupe APICIL à Caluire (Lyon-France). Elle exerce aujourd'hui la profession d'avocate au barreau de Lyon en France.

ISBN : 978-2-343-15649-1

36 €



Études
Eurafriaines

L'Harmattan

LES BANQUES ET LE DISPOSITIF PRÉVENTIF ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX

ANALYSE DE SA MISE EN ŒUVRE AU CAMEROUN ET EN FRANCE

Laure Nathalie TSOBNGNI DJOUMETIO

Laure Nathalie TSOBNGNI DJOUMETIO

LES BANQUES ET LE DISPOSITIF PRÉVENTIF ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX

ANALYSE DE SA MISE EN ŒUVRE AU CAMEROUN ET EN FRANCE